

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Cité Floréal », sis 4 Promenade de la Basilique à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	29.80 €
Tarifs journaliers des F2	43.53 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Le Vert-Galant », sise 18 avenue de la paix à Tremblay-en-France

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	26.62 €
Tarifs journaliers des F2	36.91 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Appartements du 111 », situé 111 avenue du Président Wilson à Montreuil-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	24.17 €
Tarifs journaliers des F2	25.65 €

**Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie
« Voltaire », sis 185 avenue du Maréchal de Lattre Tassigny aux
Lilas**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	20.12 €
----------------------------------	----------------

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20240410-2024_161-AR



Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Salvador Allende », situé 25-27 rue des Cités à Aubervilliers

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.28 €
----------------------------------	----------------

Tarifs journaliers 2024 afférents aux résidences autonomie « Les Cèdres » sis 62 avenue de Sévigné et « Les Tamaris », sis 99 rue Maximilien Robespierre à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement des résidences autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	18.92 €
Tarifs journaliers des F2	28.04 €



Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « La Butte aux Pinsons », sise 78 rue Robespierre à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.59 €
Tarifs journaliers des F2	23.11 €



Tarifs journaliers 2024 afférents à résidence autonomie « Gaston Monmousseau », situé 36-50 rue de la République à Bobigny

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.28 €
Tarifs journaliers des F2	17.99 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Camille Saint-Saëns », sise 1 allée Berthier à Epinay-sur-Seine

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	23.66 €
Tarifs journaliers des F2	32.41 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Maria Valtat », Centre Communal d'Action Sociale, sis 5 rue Emile Kahn au Blanc-Mesnil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	22.09 €
Tarifs journaliers des F2	24.22 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la la résidence autonomie « Aline Marlin », situé 59 avenue Baudouin au Bourget

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des G1	17.21 €
Tarifs journaliers des G2	19.38 €
Tarifs journaliers des G3	21.25 €
Tarifs journaliers des G4	27.97 €



Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Le Clos Lamotte », sis 142 avenue du Belvédère au Pré Saint-Gervais

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.87 €
Tarifs journaliers des F2	24.88 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Blancs Vilains » située 85 rue des Blancs Vilains à Montreuil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	14.17 €
Tarifs journaliers des F2	16.57 €
Tarifs journaliers des F3	17.08 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Ramenas » située 41 avenue du Colonel Fabien à Montreuil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	13.34 €
Tarifs journaliers des F2	13.41 €
Tarifs journaliers des F3	15.46 €
Tarifs journaliers des F4	15.83 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Pierre Bérégovoy », sis 1 avenue du Dauphiné à Neuilly-sur-Marne

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	23.02 €
Tarifs journaliers des F2	26.79 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Jean Louis Mons » et « Clémenceau », sise 2 rue Gay Lussac à Noisy-le-Sec

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	16.04 €
Tarifs journaliers des F2	17.05 €
Tarifs journaliers des F3	15.53 €
Tarifs journaliers des F4	21.67 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Ambroise Croizat », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	16.85 €
Tarifs journaliers des F1 bis couple	20.72 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Dyonisia », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	12.01 €
Tarifs journaliers des F1 bis	17.46 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	22.13 €
Tarifs journaliers des F2	28.78 €

Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Jacques Duclos », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	12.08 €
Tarifs journaliers des F2	15.92 €

Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Pablo Picasso, géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis	12.13 €
Tarifs journaliers des F2	16.01 €

Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1 bis personne seule	14.12 €
Tarifs journaliers des F2	18.78 €



Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Moutier », situé 22 rue Moutier à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19.01 €
Tarifs journaliers des F2	24.15 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Saint-Denis », situé 5 rue Saint-Denis à Saint-Ouen

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15.34 €
Tarifs journaliers des F2	18.47 €

Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Glycines», sis 1 avenue Salvador Allende à Sevran

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	17.93 €
Tarifs journaliers des F2	23.39 €

**Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie
« Salvador Allende», sis
14 rue Salvador Allende à Stains**

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	15.18 €
Tarifs journaliers des F2	19.04 €

Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnées à l'aide sociale et dûment autorisées à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles

Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnées à l'aide sociale et dûment autorisées à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles est applicable à compter du 1^{er} avril 2024 et est fixé à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	24.00 €
--	----------------

Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilitées à l'aide sociale à l'hébergement en application des articles L.313-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles

Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilitées à l'aide sociale à l'hébergement est applicable à compter du 1^{er} avril 2024 et est fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	24.00 €
--	----------------

Tarifs journaliers 2024 pour l'accueil de jour autonome « Le Patio » sis 6 Allée de Bragance à Pavillons sous Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	79.79 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	53.73 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	31.38 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	19.92 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	8.44 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'accueil de jour autonome « Les Rives » sis 12 rue Gambetta à Pantin

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	73.24 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	45.06 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	34.49 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	21.89 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9.29 €

Tarifs journaliers 2024 de l'accueil de jour autonome « Les trois cerisiers » sis 20 boulevard de Gourgues à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	80.59 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	50.46 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	39.84 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	25.30 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	10.74 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Casanova » sis 11 rue Danielle Casanova à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	114.41 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	81.35 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	35.81 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	22.72 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9.60 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	695,406.31 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Les Ormes » sis 13 Place Jean Mermoz à Montfermeil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	104.69 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	74.51 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	36.47 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	23.18 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9.82 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	268,706.26 €

Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Les Florales » sis 2 rue Descartes à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	100.34 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	77.82 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1^{er} avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	29.99 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	19.04 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	8.08 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	62,737.24 €